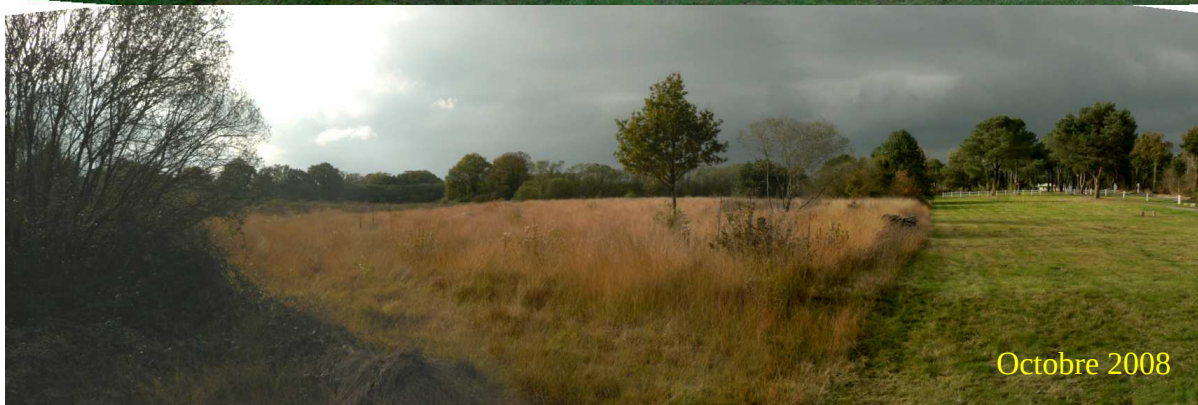


**Etang d'Ouée :
bilan de 4 années de travaux
menés par le lycée agricole
public de Saint-Aubin du cormier
2004-2007**



Sommaire :

<u>INTRODUCTION :</u>	3
<u>1- RAPPELS DU CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, ECOLOGIQUE ET ANTHROPIQUE</u>	4
1-1 DONNEES ECOLOGIQUES	5
1.1.1. UN ETANG AUX CONDITIONS DE VIE PARTICULIERES.....	5
1.1.2 DES HABITATS ET UNE FLORE DE FORT INTERET PATRIMONIAL.....	5
1.1.3 UNE FAUNE PEU DIVERSIFIEE, MAIS SPECIFIQUE ET OFFRANT UN POTENTIEL INTERESSANT	6
1.1.4 UN PATRIMOINE RECONNU.....	7
2- NAVIGATION ET REGLEMENTATION DES ACTIVITES	9
<u>2- OBJECTIFS DES TRAVAUX ET DEROULEMENT</u>	10
2-1 OBJECTIFS LIES AU DOCOB ET AU GESTIONNAIRE (ICIRMON)	10
2-2 OBJECTIFS DE L’EPL	10
2-3 DEMARCHE, ORGANISATION ET MOYENS MIS EN OEUVRE (CF CARTE DES TRAVAUX P18)	10
<u>3- RESULTATS ET IMPACTS DES TRAVAUX SUR LA BIODIVERSITE ET LES PAYSAGES</u>	13
3-1 IMPACTS DE LA COUPE DES SAULES	13
3-2 IMPACTS DES TRAVAUX SUR LA LANDE A MOLINIE	15
<u>4 - BILAN ET PERSPECTIVES</u>	21

Introduction :

L'Etablissement Public Local de Saint-Aubin du Cormier s'est intéressé à l'étang d'Ouée depuis 1993 et la mise en place d'une formation de BTA Gestion de la Faune Sauvage (BTA GFS). En effet, situé à proximité immédiate du lycée, l'étang offre des opportunités d'étude et d'application pédagogiques pour cette formation. La mise en place du BEPA Entretien et Aménagement des Espaces Naturels et Ruraux (BEPA EAENR) en 1998, puis du BTS Animation Nature en 2005 n'ont fait que confirmer cet intérêt. Les applications pédagogiques ont d'abord concerné l'étude de milieu, la reconnaissance d'espèces et le suivi ornithologique, mais aussi l'étude des acteurs et la problématique de la gestion des niveaux d'eau. Ainsi, dès 1997, des élèves ont rencontré la DDE pour évoquer la préservation des intérêts écologiques de l'étang, et un enseignant du lycée a participé à la réunion sur le règlement de navigation. Lorsque le site a été inclus dans le réseau Natura 2000 au début des années 2000, c'est donc tout naturellement que le lycée a souhaité être intégré au groupe de travail sur l'étang, apportant sa pierre à la réalisation du DOCOB (Document d'Objectifs du site Natura 2000/ 2002-2004) et des propositions d'aménagement. Suivant les préconisations du DOCOB, l'ICIRMON (Institution du Canal d'Ille et Rance Manche Océan Nord, gestionnaire du site), l'ONF (Office National des Forêts, opérateur Natura 2000) et l'EPL (Etablissement Public Local) se sont mis d'accord pour la réalisation de travaux de coupes de saules et autres ligneux dans le secteur est de l'étang, l'un des plus intéressants et des plus modifiés.

Entre octobre 2004 et octobre 2007, le lycée a ainsi réalisé une quinzaine de journées de coupes et de fauche de molinie. Ces travaux arrivent aujourd'hui à une étape, et ce document vise à réaliser un bilan de leur impact sur la biodiversité et les paysages, sur la base des objectifs donnés par le DOCOB Natura 2000.

Il doit permettre de décider de la poursuite des travaux, de leur modalité et de leur financement, en particulier à travers la mise en place d'un contrat Natura 2000, outil technique et financier utilisable pour pérenniser ce type d'aménagements.

Que tous les élèves, enseignants, autres personnels et partenaires qui ont participé à ces travaux soient ici remerciés.



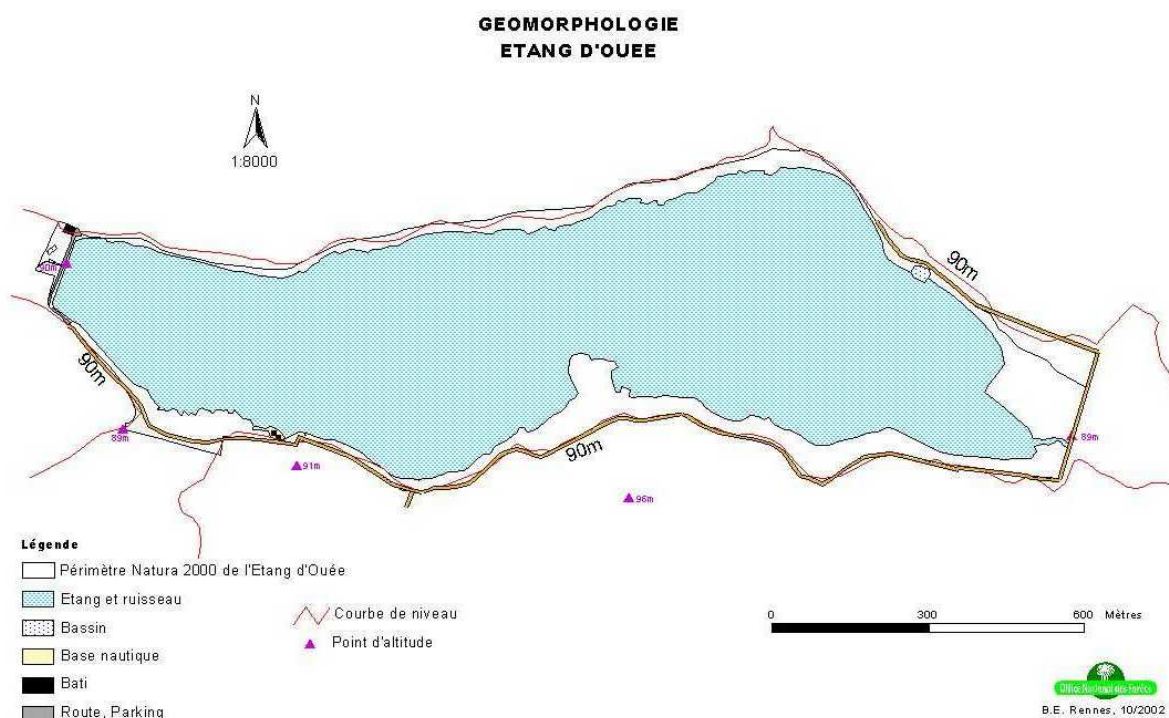
Vue des berges et des ceintures de végétation de l'étang – octobre 2008

1- Rappels du contexte géographique, écologique et anthropique

Carte d'identité de l'étang (cf carte de présentation ci-dessous) :

- Surface : 76 ha
- Situation administrative : l'étang fait partie entièrement de la commune de Gosné, de la communauté de communes de Saint-Aubin du Cormier et du pays de Fougères.
- Propriétaire : Conseil régional
- Police de la navigation : DDE subdivision Navigation
- Gestionnaire : ICIRMON (Institution du Canal d'Ille et Rance Manche-Océan Nord), organisme interdépartemental entre le Conseil Général d'Ille et Vilaine et celui des Côtes d'Armor.
- Fonction première : alimentation en eau du canal d'Ille et Rance afin de permettre la navigation sur ce canal même pendant les périodes estivales ou de moindres précipitations.
- Autres fonctions :
 - Pêche : l'état concède un droit de pêche à l'association des pêcheurs de l'étang d'Ouée par bail avec loyer annuel
 - Chasse : même procédé avec l'ACCA de Gosné
 - Base nautique : contrat avec l'association du club de plein air de l'étang d'Ouée
 - Restaurant : un établissement d'accueil du public pour la restauration, la location de salles, ... est situé en bordure nord-est de l'étang

Carte de présentation de l'étang d'Ouée
(source : Document d'objectifs site Natura 2000 n°25 – ONF)



1-1 Données écologiques

L'étang d'Ouée fait partie d'un complexe écologique plus large constitué par la forêt domaniale, la lande d'Ouée et l'étang d'Ouée. Ce complexe écologique aux intérêts complémentaires constitue un ensemble de très fort intérêt patrimonial à l'échelle départementale et régionale. Il n'est pas possible de s'intéresser aux particularités écologiques de l'étang d'Ouée sans considérer le complexe où il s'insère.

1.1.1. Un étang aux conditions de vie particulières

Les conditions de vie sont marquées par 3 facteurs :

- o une faible charge organique (oligo-mésotrophie) du fait d'un bassin versant de faible taille occupé en grande partie par des landes et boisements. Les activités humaines susceptibles de générer des apports nutritifs sont peu nombreuses (y compris le lycée agricole)
- o un caractère acide affirmé lié aux roches du bassin versant : grès armoricain formant une barre est-ouest à travers la forêt domaniale, y créant 2 lignes de crête, et schistes plus ou moins altérés mais relativement

imperméables.

- o un marnage et un étiage importants, liés également à 3 facteurs :
 - la faible taille du bassin versant ne permet pas une alimentation régulière estivale. Ainsi, le ruisseau de la Ripotière, source principale d'alimentation, est régulièrement à sec en fin d'été.
 - L'utilisation de l'eau pour les besoins du canal et de la navigation principalement estivale accentue encore ce phénomène
 - le faible relief de l'étang, peu profond, génère ainsi des berges en pente douce très favorables à l'installation de larges ceintures de végétation.

1.1.2 Des habitats et une flore de fort intérêt patrimonial



Le fort marnage de l'été 2008 a permis un développement important des gazons à Littorelles

Les conditions de vie particulières présentées ci-dessus se traduisent par la présence d'habitats remarquables présentant des espèces rares et protégées :

- Berges de l'étang: les ceintures de végétation sont particulièrement développées, présentant des habitats intéressants: pelouses et prairies subaquatiques oligo-mésotrophes de la zone de battement des eaux : pelouses à Littorelles, Pilulaires, utriculaires ...

- Landes et tourbières acides : la continuité avec la lande humide du camp militaire permet l'installation d'habitats riches en espèces intéressantes: Droseras, Gentiane pneumonanthe, Genêt des anglais, Linaigrette, bruyères...



Ajonc nain
Ulex minor

Bruyère à 4 angles ou
tétragone
Erica tetralix

Bruyère ciliée
Erica ciliaris

Gentiane pneumonanthe
Gentiana pneumonanthe

1.1.3 Une faune peu diversifiée, mais spécifique et offrant un potentiel intéressant

L'oligotrophie, si elle constitue un indéniable facteur de richesse floristique, génère par contre une relative pauvreté nutritive pour la faune aquatique et amphibie. Néanmoins, la diversité et la rareté des habitats sont sources d'intérêts :

- Poissons : pas d'intérêt spécial si ce n'est une ancienne frayère à brochets dans la queue d'étang. D'autre part, l'étang est utilisé pour la pêche de nuit à la carpe.



- Batraciens : L'intérêt principal est lié à la présence du Triton crêté (photo ci-jointe à droite), espèce de l'annexe 2 de la directive habitat faune flore. Mais les populations de cette espèce, si elles existent, sont très peu nombreuses. L'étang accueille



aussi Grenouilles verte, Grenouille agile, Rainette arboricole, Crapaud commun, Tritons palmé, marbré (photo ci-jointe) et alpestre. Le Crapaud calamite, autre espèce de forte valeur patrimoniale, semble avoir aujourd'hui disparu.



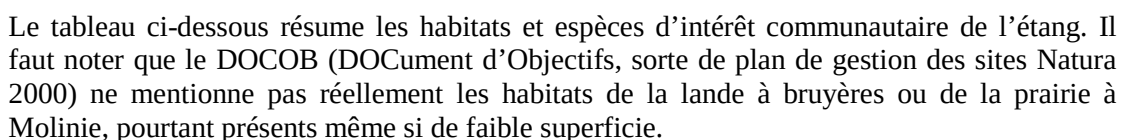
Amplexus de Grenouille agile

- Oiseaux : L'étang n'a qu'un intérêt limité en termes de reproduction (Grèbe huppé 4-5 c, Canard colvert < 10 c, Foulque macroule, Poule d'eau présents toute l'année). Par contre, la situation de l'étang sur les voies de migration et les vasières découvertes attirent les migrateurs lors de la période postnuptiale (août-octobre). Ainsi passent des espèces peu communes : Balbuzard pêcheur (annuel), Aigrettes (grande et garzette), Spatules, divers limicoles (Bécassines, Bécasseaux minute, cocorli, variable, Chevaliers

gambette, arlequin, aboyeur, cul-blanc, Gravelots, ...). L'hivernage concerne là aussi peu d'espèces comparativement à certains grands étangs du territoire (Chatillon en Vendelais par exemple). Certains hivers, l'étang accueille quelques Fuligues milouins et morillons et autres anatidés parfois rares (1 Macreuse brune, 1 Harelde boréale).

- Mammifères : le ragondin est présent mais pas très abondant du fait d'un piégeage régulier. Le sanglier est souvent présent sur les berges et dans la queue d'étang. Le putois marque parfois sa présence.

L'étang est entièrement inclus dans le site Natura 2000 n° FR 5300025 appelé "complexe forestier de Rennes-Liffré, étang et lande d'Oué, forêt de Haute-sève". (cf carte ci-dessous)

7

Habitats non répertoriés sur le site de l’étang dans le DOCOB mais présents sur le site**4020 - Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix***

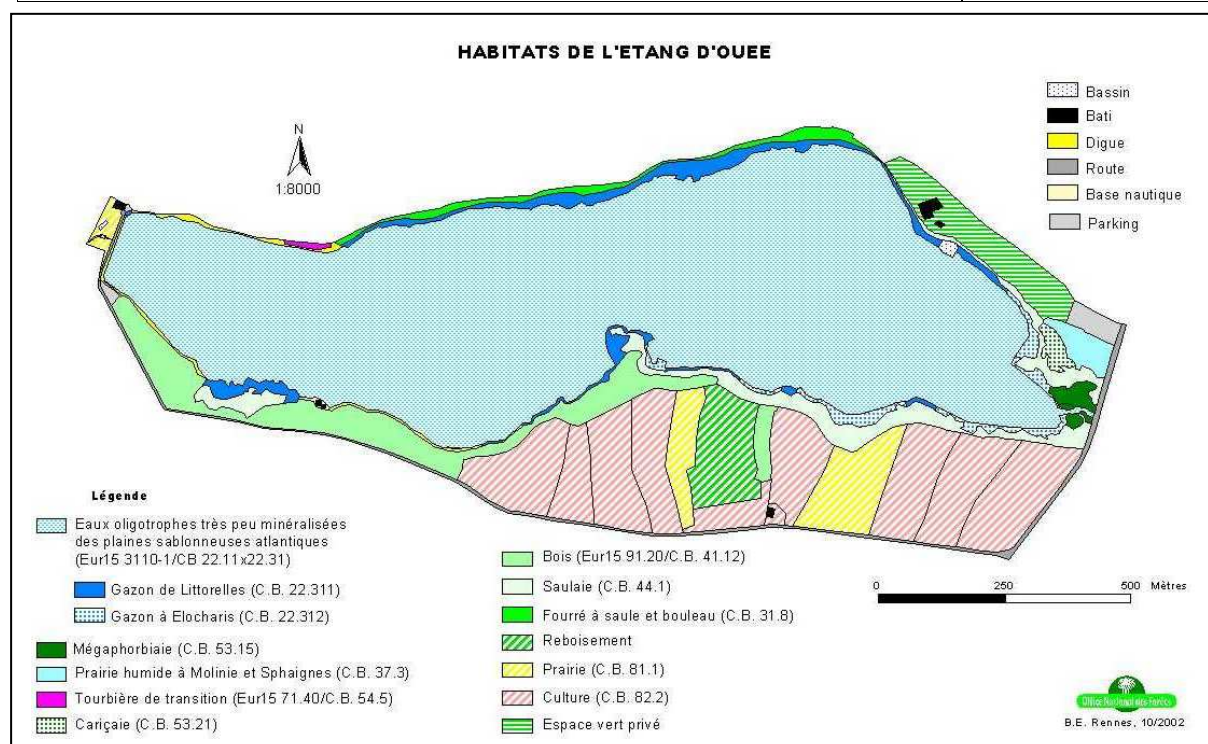
Annexe 2 habitat prioritaire



Une lande humide de faible superficie, fortement concurrencée par la Moliniaie et les ligneux (photo septembre 2004)

6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)

Annexe 2

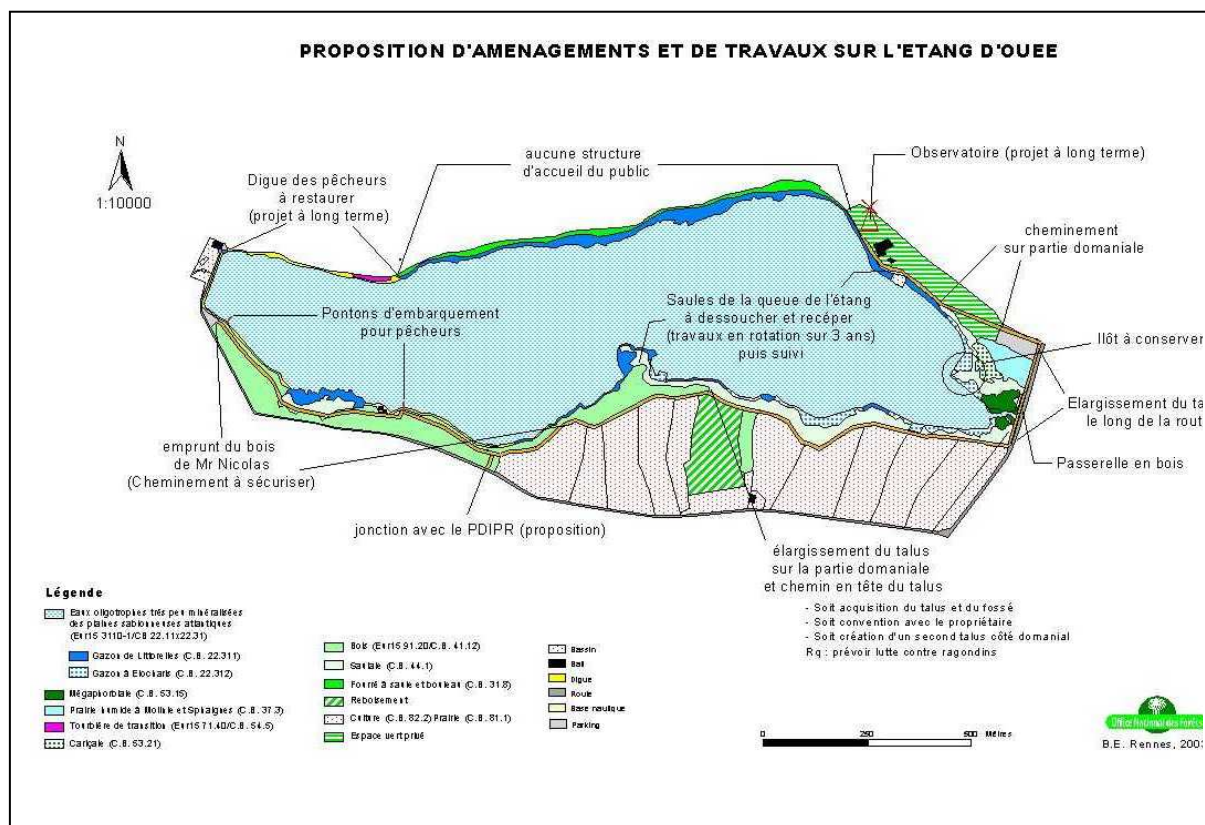


Le tableau ci-dessous synthétise les éléments contenus dans le DOCOB sur l’état de conservation des habitats et les mesures de gestion à prendre (cf aussi carte des aménagements page 6)

Gazon à littorelles	Bon état de conservation sur le pourtour de l’étang	Maintien de la gestion actuelle du niveau d’eau Eviter l’eutrophisation de l’étang Limiter le piétinement Limitation de l’extension des saules et roselières
Tourbière de transition	Etat Moyen – colonisation par les saules	Coupe régulière des saules Lutte contre le piétinement, information du public
Chênaie-hêtraie	Bon état	Nécessité de régénérer le boisement

2- Navigation et réglementation des activités

- Navigation : La DDE et l'ICIRMON ont souhaité clarifier la situation en proposant un « règlement particulier de police de la navigation de plaisance et des activités touristiques et sportives de l'étang d'Ouée », qui a été discuté et validé le 22 juin 2000. La DDE en assure son application : la navigation est interdite dans la queue d'étang et l'accostage est limité à un nombre maximum d'embarcations à partir de la base nautique.
- Activités autour ou sur l'étang :
 - Chasse : les tableaux de chasse sont limités du fait du faible hivernage de l'étang. Canards colverts et bécassines des marais constituent les principales espèces chassées. La pression de chasse est plutôt faible.
 - Pêche : elle concerne principalement le secteur de la digue ouest et de la base nautique. Il faut noter la présence d'une activité de pêche de nuit à la carpe. Les digues de terre, créées particulièrement pour la pêche, sont érodées par endroits et nécessiteraient une restauration assez coûteuse.
 - Restaurant : L'ex-restaurant « ma cabane au Canada » a été vendu. Le nouveau propriétaire a rénové les bâtiments et les abords pour ouvrir au printemps 2008 un établissement nommé « les rives de l'étang ».
 - Promenade et découverte : lors des réunions de groupe de travail Natura 2000, la commune a montré son souhait de développer la mise en valeur de l'étang à travers la mise en place d'un sentier de promenade sur le tour de l'étang. Mais ce projet se heurte à la réglementation du camp militaire et nécessite des fonds importants. Sur la queue d'étang est, un projet d'observatoire de la faune a également été évoqué.



2- Objectifs des travaux et déroulement

2-1 Objectifs liés au DOCOB et au questionnaire (ICIRMON)

- Eviter la fermeture du milieu et l'impact paysager de cette fermeture.
- Favoriser le développement de la population de Gentiane pneumonanthe et du cortège floristique de lande humide associé
- Limiter l'atterrissement préjudiciable aux espèces floristiques et faunistiques des zones humides, en particulier les habitats et espèces d'intérêt communautaire
- Améliorer les intérêts écologiques tout en respectant les contraintes liées aux fonctions premières de l'étang
- Permettre une valorisation de l'étang et de ses intérêts divers auprès de différents publics

2-2 Objectifs de l'EPL

- Valoriser pédagogiquement un site naturel proche de l'établissement auprès des filières environnementales : Etude de zones humides (flore, faune), Travaux de suivi des espèces animales (oiseaux, amphibiens), Travaux de restauration de zones humides
- Favoriser l'insertion de l'établissement dans son territoire et auprès des acteurs locaux

2-3 Démarche, organisation et moyens mis en oeuvre (cf carte des travaux p18)

- **Années et périodes:**

- octobre 2004,
- octobre 2005,
- octobre-novembre 2006,
- octobre-novembre 2007.

Nombre total estimé de jours de travail: 15 à 20

- **Classes et élèves ayant participé:**

- BEPA EAENR (Entretien et Aménagement des Espaces Naturels et Ruraux) 1^è et 2^{ème} année.
- BTA GFS (Gestion de la Faune Sauvage) 1^{ère} et 2^e année.
- Nombre d'élèves estimé: 160

- **Personnels encadrants:**

- professeurs d'aménagement et de bio-écologie: Sylvain Deveau, Yves Le Roux, Sandra Hosten, Emmanuel Lecocq, Thierry Lorand, Coralie Moulin, Jean-Luc Toullec
- professeur de machinisme : Christophe Tribot,
- personnel d'entretien : Jean-Luc Douabin.

- **Moyens matériels utilisés:**

- matériel à main: lycée + prêt de l'ICIRMON
- matériel thermique (débroussailleuses, tronçonneuses): lycée
- broyeur de végétaux: 2006 (CAT St Jean/Couesnon), 2007 (la nouvelle Bethel, entreprise d'insertion). Frais pris en charge par l'ICIRMON
- tracteur et remorque pour évacuation des produits de fauche et coupe: lycée

- **Organisation:**

- La mise en oeuvre des travaux a été basée sur une convention signée avec l'ICIRMON
- La coordination générale est assurée chaque année par les professeurs d'aménagement
- Un calendrier est établi à l'avance pour préciser les dates, les objectifs et les moyens d'intervention de chaque classe
- Une formation est réalisée sur l'utilisation des matériels thermiques

EPL de Saint-Aubin du Cormier – bilan des travaux étang d'Ouée – Novembre 2008

- Un document présentant l'opération, les consignes et l'organisation est donné à chaque élève participant (cf exemple page suivante)
- En 2004 et 2005, les produits de coupe ont été brûlés. Pour des raisons de sécurité et des raisons écologiques (moins de CO2) le choix s'est porté sur le broyage des produits de coupe et leur utilisation comme paillage sur l'EPL.



Le broyeur
du CAT de
Saint-Jean
sur
Couesnon,
utilisé en
septembre-
octobre
2006

FICHE DE PRESENTATION DES TRAVAUX AUX ELEVES (2006)

- **LA DEMARCHE.**

1. OBJECTIF IDEAL.

Restaurer des habitats humides ouverts de landes et de prairies en vue de favoriser la présence d'espèces faunistiques et floristiques associées (gentiane pneumonanthe et azuré des mouillères, bruyère tétragone, genêt des anglais...).

- **STRATÉGIE D'ACTION: Réouverture du milieu** par contrôle de la végétation herbacée et ligneuse
- **OBJECTIFS OPERATIONNELS.**
 - **réduire l'emprise de la molinie** sur la lande par débroussaillage.
 - **réduire l'emprise des ligneux** par abattage, coupe des rejets (recépage) et arrachage manuel
 - **gérer les rémanents** : enstérage des bois de plus de 5 cm de diamètre, mise en tas des rémanents en bordure du site, broyage.

- **LES CONSIGNES.**

- respect de l'organisation générale des chantiers détaillée ci-après
- interdiction de quitter le chantier sans autorisation
- respect des règles de sécurité en matière d'utilisation du matériel

PLANIFICATION DES CHANTIERS : MAIN D'OEUVRE ET MATERIEL.

atelier		Matériel lycée	Matériel s complémentaires à prévoir	Date – classe - encadrant			
				8/11	9/11*	10/11	15/11
Réduire l'emprise de la molinie dans la lande	- Débroussaillage - Récupérer et transporter les rémanents à l'extérieur du site	- 3 débroussailluses + EPI - 4 fourches - 2 rateaux - 4 crocs	- 10 fourches - 10 rateaux - gants	BTA1 (JLT, EL). Groupe de 3 élèves par débroussailluse	Bepa1 (VH, EL, CT) Groupe de 3 élèves par débroussailluse	BTA2 (JLT, SH) Groupe de 3 élèves par débroussailluse	BEPA2 Groupe de 3 élèves par débroussailluse
Réduire l'emprise des ligneux	- abattage des vieux rejets - débitage des tiges > 5cm en bout de 50cm et enstérage en bordure de site - mise en tas des rémanents sur la prairie fauchée limitrophe avec gros bout vers le chemin d'accès à l'étang	3 tronçonneuses + EPI - gants - 4 fourches - 4 crocs	- 10 fourches - 10 rateaux - 5 serpes - gants	BTA1 (JLT, EL) Groupe de 3 élèves par tronçonneuse		BTA2 (JLT, SH) Groupe de 3 élèves par tronçonneuse	BEPA2 Groupe de 3 élèves par tronçonneuse
	- recépage des jeunes rejets - mise en tas des rémanents sur la prairie fauchée limitrophe avec gros bout vers le chemin d'accès à l'étang	- 10 sécateurs à bras - 2 serpes - 4 fourches - 4 crocs	- 10 fourches - 10 rateaux - 5 serpes - gants	BTA1 (JLT, EL)	Bepa1 (VH, EL, CT)	BTA2 (JLT, SH)	BEPA2
	- arrachage manuel des semis - mise en tas des rémanents sur la prairie fauchée limitrophe avec gros bout vers le chemin d'accès à l'étang	- plein de petits bras musclés - 4 crocs - 4 fourches	- 10 fourches - 10 rateaux - gants		Bepa1 (VH, EL, CT)		BEPA2
Gérer les rémanents	- broyage des rémanents	- 1 broyeur - 1 tracteur + 1 remorque	- gants				BEPA2 3 élèves

* la moitié de la classe présente (l'autre moitié en formation secourisme)

3- Résultats et impacts des travaux sur la biodiversité et les paysages

3-1 Impacts de la coupe des saules

- **ouverture du milieu et biodiversité**

De ce point de vue, les travaux sont sans conteste **une réussite**, puisqu'ils se sont traduits par:

- une augmentation nette de la biodiversité végétale: Avant travaux, l'ensemble de la saulaie était relativement dense et peu riche en diversité végétale, du fait de l'ombre

	Octobre 2004 La saulaie, même relativement jeune, est dense et ne permet pas la présence d'une grande diversité végétale. Les feuilles mortes et l'effet stabilisant des racines contribuent à l'atterrissement progressif
	Octobre 2006 Les travaux de coupe ont favorisé l'installation de plantes herbacées pionnières. Un secteur plus humide apparaît.
	Octobre 2008 La végétation herbacée s'est nettement développée, en particulier le Jonc commun (Juncus effusus) et l'Agrostide stolonifère (Agrostis stolonifera), et le milieu évolue toujours. Quelques Typhas s'installent dans les secteurs humides.

occasionné par les saules. Les photographies, la carte des milieux 2008 (p19) et le

transect réalisé cette année montrent en comparaison de l'état initial la mise en place d'une mosaïque végétale constituée de différentes espèces s'adaptant aux micro-variations du relief.

- Ainsi, la saulaie a laissé place à une glycériaie le long du ruisseau, à une jonçaie en mosaïque sur le reste, qui a progressivement pris la place du bident, l'espèce pionnière s'installant dans l'année suivant les travaux.
- Les repousses de saules et d'aulnes ont été coupées régulièrement chaque année et ne sont vigoureuses que sur quelques points particuliers (cf carte novembre 2008). Il faut noter la présence d'une dépression humide en arrière des berges du ruisseau et de l'étang, créant ainsi une sorte de mare propice à la diversité (cf ci-dessous).

○ une augmentation de la fréquentation animale (cf carte des intérêts 2008 p19): l'espace ouvert, colonisé rapidement par les végétaux, est également devenu plus riche en espèces faunistiques, qui y trouvent différents avantages :

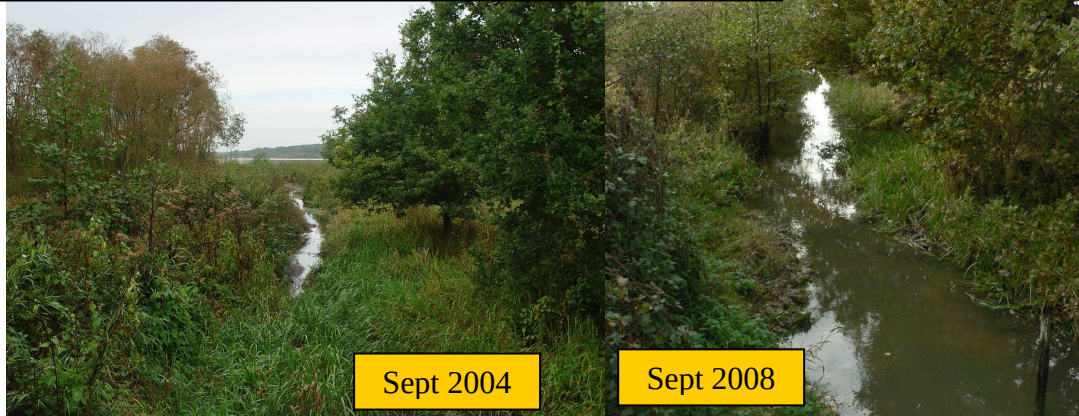
- alimentation des oiseaux d'eau et invertébrés : les oiseaux d'eau y viennent chercher des graines et des végétaux, et la diversité végétale accueille davantage d'invertébrés. Par exemple, il est moins rare d'y surprendre en fin d'hiver canards colverts, sarcelles d'hiver, foulques macroules et bécassines des marais. L'espace alimentaire potentiel de la queue de l'étang d'Ouée a été ainsi nettement agrandi et amélioré, offrant des ressources complémentaires à celles existantes
- abri et reproduction des oiseaux d'eau : Les roselières de Typha se sont développées, offrant ainsi un potentiel reproducteur plus important pour les oiseaux d'eau et les passereaux paludicoles (à rechercher : Bruant des roseaux, rousserolles, phragmites des joncs, ...).
- reproduction des insectes et amphibiens : les odonates et amphibiens se sont manifestement développés, même si nous ne disposons pas d'éléments chiffrés de comparaison pour le confirmer. Le défrichement a en particulier généré une zone plus humide au nord du ruisseau de la Ripotière. Cet espace inondé l'hiver a au moins accueilli des pontes de Grenouille agile en 2008. Les Tritons alpestres et palmés ont été recensés lors des travaux sur ce site. Un point sur les espèces et l'abondance des amphibiens serait en particulier souhaitable, au regard des intérêts communautaires.

- **ouverture paysagère:**

○ La comparaison des cartes de 2001 et 2008, et le regard sur les photos avant et après travaux montre l'évolution paysagère du site, qui est très importante. Néanmoins, celle-ci n'est pas facile à apprécier de la route ou de l'entrée du site. Il n'est donc pas certain que les travaux aient eu l'impact paysager désiré, d'autant plus que les saules ont très bien rejetés en bordure de route, ne permettant pas la mise en oeuvre des "fenêtres" paysagères envisagées au départ. D'autre part, le fait de conserver une grande partie des chênes pédonculés présents le long du ruisseau et en bordure de route limite également l'impact paysager des travaux.

Vue de la RD 102 vers l'étang, au niveau du ruisseau de la Ripotière

La comparaison montre que la coupe de saules n'a pas d'impact sur le point de vue paysager de la route. Au contraire, des pousses d'aulnes et de saules ont colonisé les berges, fermant la petite « fenêtre » existante.

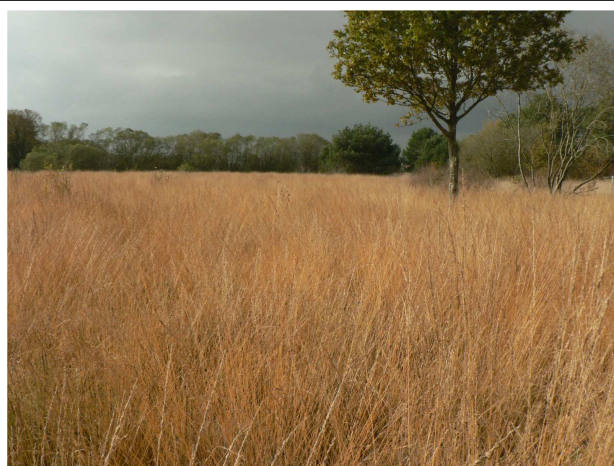


3-2 Impacts des travaux sur la lande à molinie

La lande à molinie a fait l'objet de plusieurs travaux ou interventions:

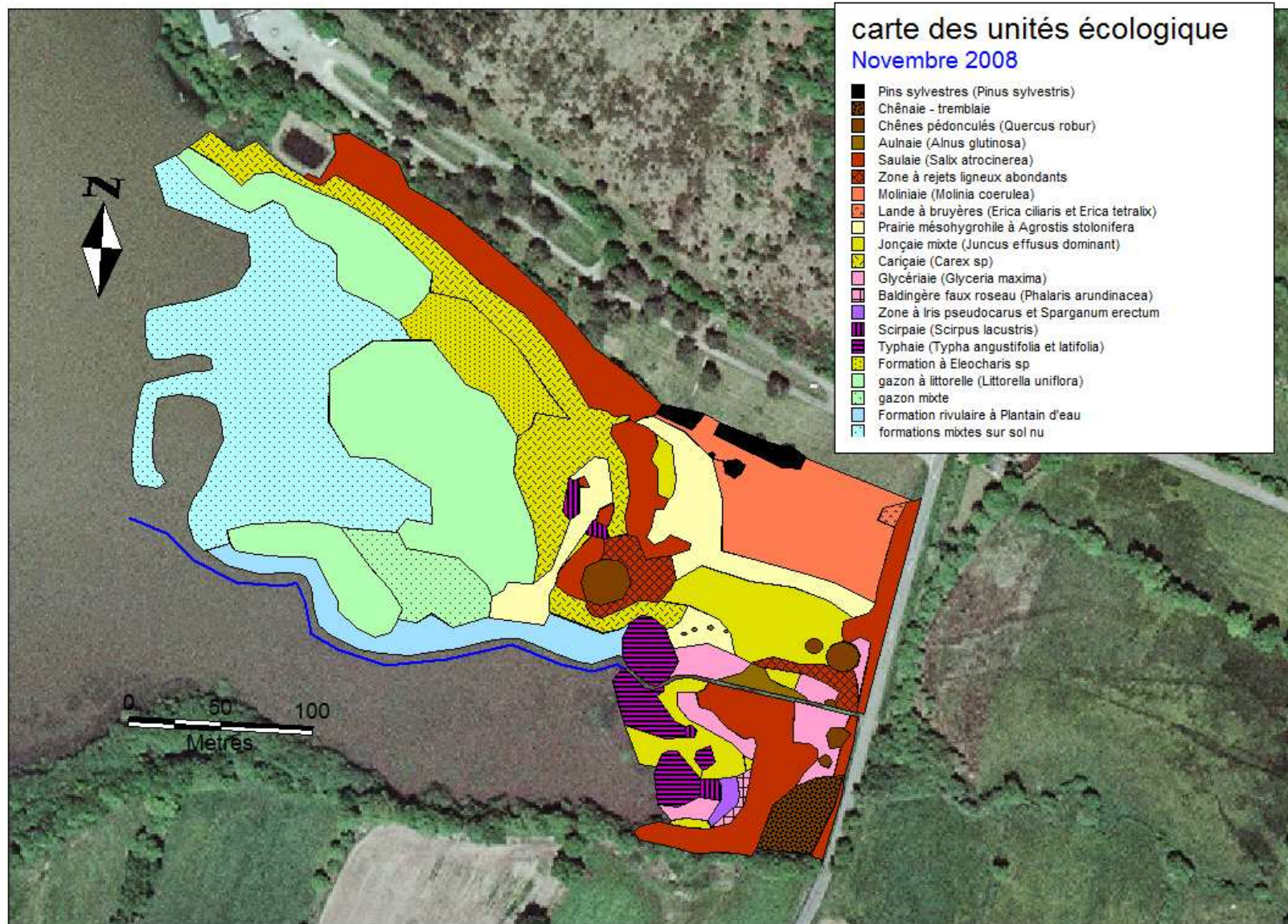
- coupe de la plupart des ligneux, en particulier des gros pins sylvestres, des jeunes chênes et des bourdaines, sur la partie est (la plus proche de la route : cf photos de couverture)
- fauche de secteurs de lande, avec exportation, en 2006 (secteur assez faible) et 2007 (secteur plus grand : cf carte des travaux) particulièrement. Il faut noter qu'en 2007, les molinies n'ont malheureusement pas pu être toutes exportées, et une partie du produit de fauche est resté en tas, sur place. Il faudra veiller à éliminer ces tas et bien penser désormais l'exportation de la matière lors des chantiers (idem pour le bois et les brindilles).
- incendie (non volontaire) de 150 m² de lande en octobre 2005

Le résultat est décevant: la molinie est en pleine forme et a même développé son potentiel en profitant de l'espace laissé libre par les arbres. Etonnamment, seule la partie incendiée apparaît aujourd'hui plus ouverte. Les autres espèces ont toutes régressé (Bruyère tétragone, Bruyère ciliée, Ajonc nain, Genêt des anglais, Potentille, Cirse des anglais, Succise des prés, ...), y compris l'espèce "cible", la Gentiane pneumonanthe. D'environ 10 pieds avant travaux, la population s'établit en 2008 à 2 pieds !

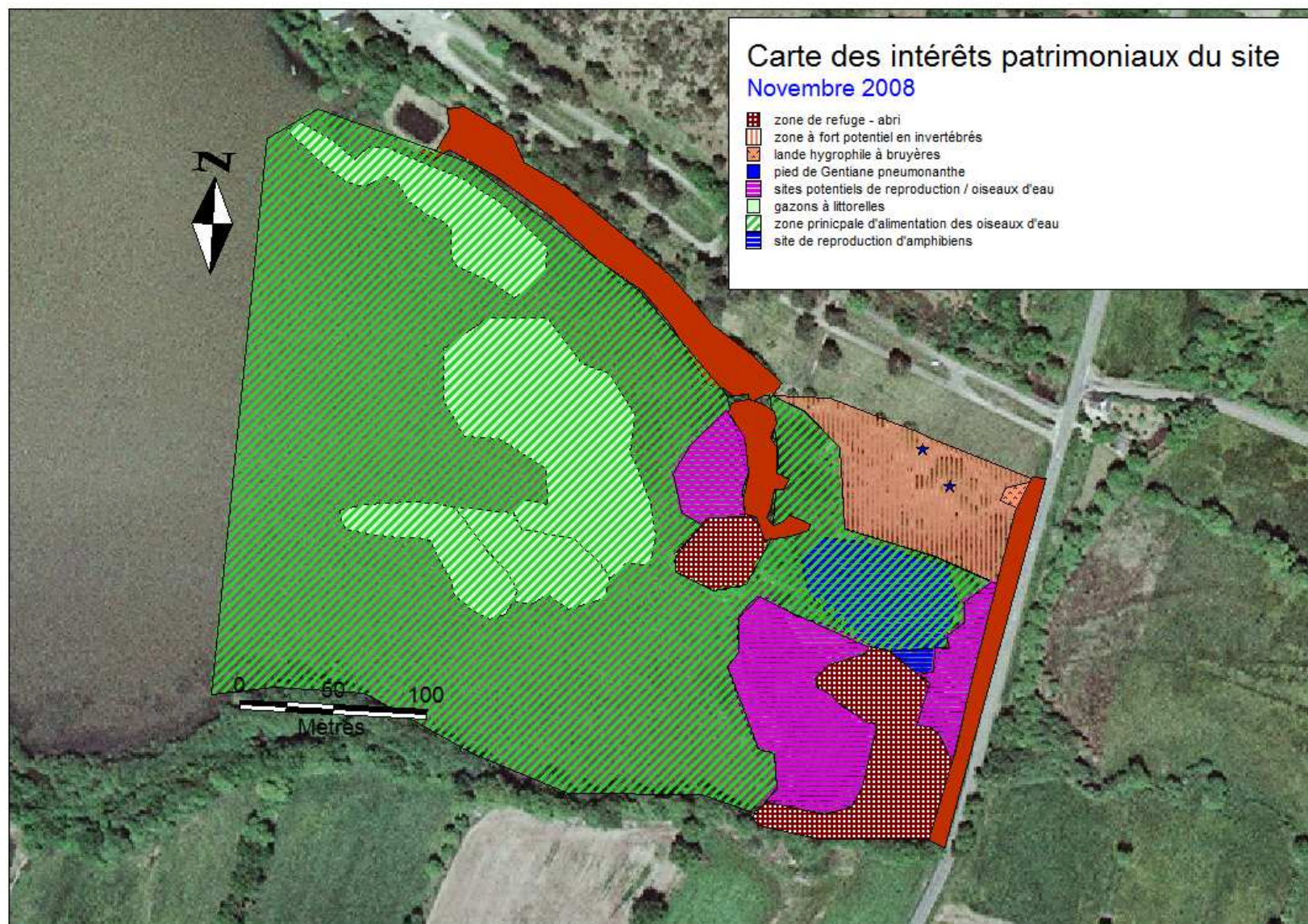


La lande à Molinie : un milieu devenu quasi-uniforme, où la Molinie a progressivement éliminé la concurrence des Bruyères, de l'Ajonc nain, du Genêt des anglais, des Joncs









EPL de Saint-Aubin du Cormier – bilan des travaux étang d’Ouée – Novembre 2008

Photos panoramiques montrant la colonisation végétale sur les zones coupées — octobre 2008



Chênes et saules conservés lors des travaux = rideau/RD 102

Rejets d'aulnes le long du ruisseau de la Ripotière



4 - Bilan et perspectives

4-1 Bilan

Ecologique et paysager

Points forts	Points faibles
Forte augmentation de la diversité des habitats herbacés Augmentation de l'abondance des espèces végétales herbacées, sources de ressources alimentaires pour les espèces animales Fréquentation sans doute supérieure des amphibiens et invertébrés	La moliniaie continue à progresser et à perdre en diversité (la fauche automnale n'est pas efficace, le brûlis l'est un peu plus) Difficulté à maintenir et développer la population de Gentiane pneumonanthe Impact paysager des travaux relativement peu visible des points d'entrée du site

Technique

Points forts	Points faibles
Développement de partenariats et de l'insertion de l'EPL dans le territoire L'utilisation d'un broyeur de végétaux rend le travail technique plus cohérent	Les élèves sont parfois trop jeunes pour utiliser des outils comme la tronçonneuse ou la débroussailleuse Coût de location du broyeur L'exportation des produits de coupe (bois) ou de fauche est long et pas toujours réalisé à temps

Pédagogique

Points forts	Points faibles
Le chantier est un point fort des formations environnementales, il donne du sens par son intérêt concret Liens entre les formations et les enseignants sur un même programme de travaux	Néant

4-2 Perspectives

Suite à une réunion bilan réalisée avec l'ONF et l'ICIRMON, des orientations ont été proposées pour les travaux et le montage du dossier de contrat Natura 2000 pendant l'année 2009 afin qu'il prenne effet à partir de 2010.

La question de la participation de l'EPL à ce contrat a également été évoquée, et 2 solutions sont à priori possibles :

- soit l'EPL est directement signataire d'un contrat Natura 2000 avec l'état, en accord avec l'ICIRMON et l'ONF, pour des travaux ciblés et prévus budgétairement
- soit l'EPL n'est que sous-traitant de l'ICIRMON pour les travaux qu'il réalisera et une convention sera alors rédigée pour préciser le partenariat

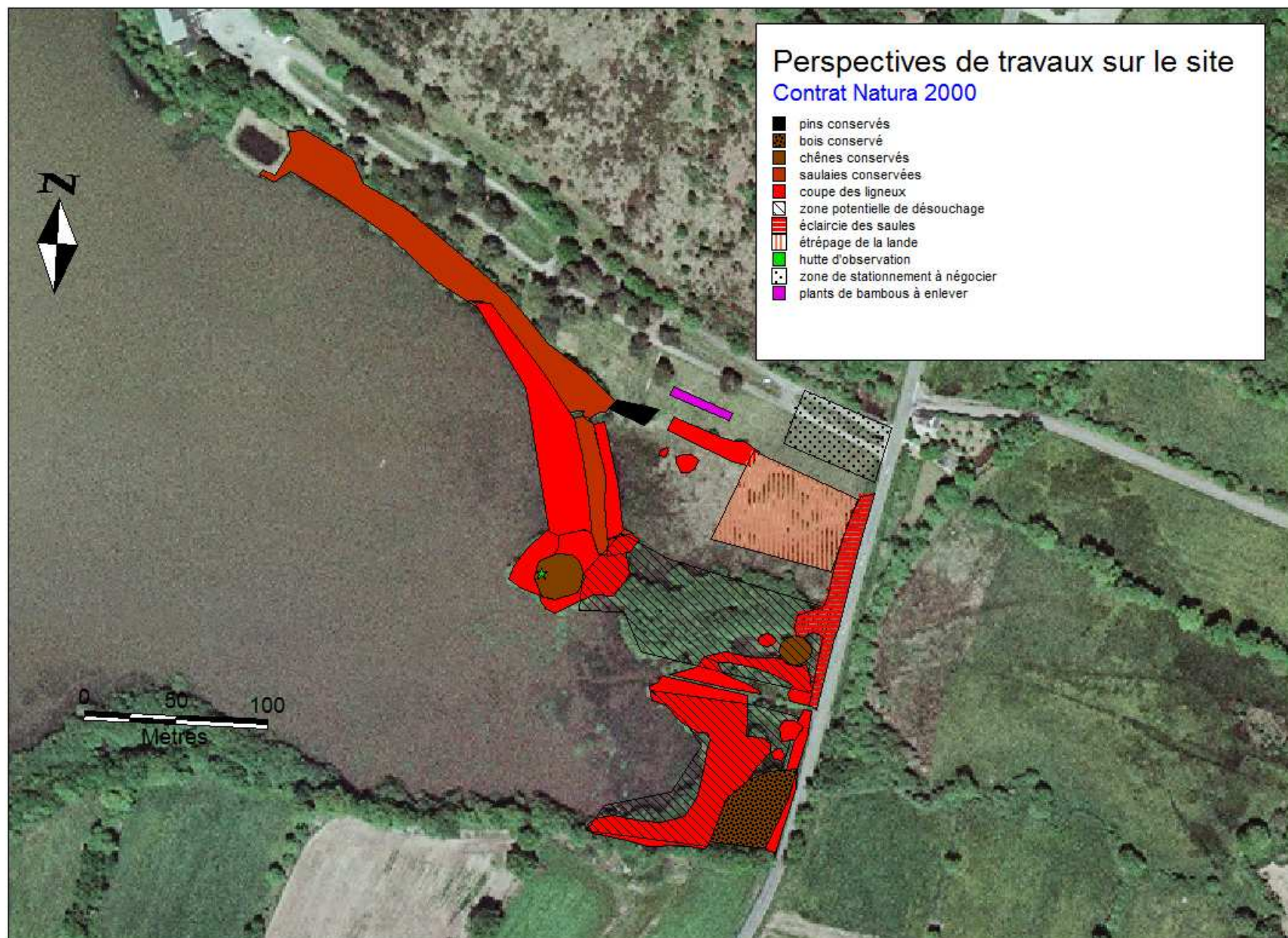
Les rencontres du printemps, ainsi que le comité de pilotage, permettront d'affiner le contenu et les modalités de mise en place du contrat Natura 2000. Le tableau ci-dessous donne la liste des travaux à réaliser, avec possibilité de les intégrer dans le cadre d'un contrat N 2000 d'une durée de 5 ans :

Objectif	Travaux (cf carte des perspectives)	Remarques
----------	-------------------------------------	-----------

	p23)	
Gestion des saulaies	• coupe des saules de la partie sud du ruisseau (de la même manière que sur la partie nord). • curage des secteurs occupés par la saulaie sur les secteurs nord et sud du ruisseau (en laissant la berge) et désouchage des saules et chênes de ce secteur	La question du moyen d'évacuation des bois est toutefois plus délicate (pas d'accès véhicule sur ce secteur). Quelle destination pour le matériau de curage et de désouchage ?
Amélioration paysagère	• coupe des saules le long de la route de manière à éclaircir la barrière visuelle pour ouvrir des fenêtres de perception paysagère(sauf sur la partie boisée)	L'impact paysager est-il si important sur une route où la vitesse est souvent très rapide. Il serait sans doute souhaitable de limiter la vitesse à cet endroit, en continuité avec la forêt.
Gestion de la lande à Molinie	• étrépage de la zone à molinie en 2 secteurs : • un secteur la première année avec suivi des impacts (partie est : voir carte) • un autre secteur 1 ou 2 ans plus tard • pâturage ? de la zone = intérêt de diversifier les faciès par rapport à la seule fauche	La méthode d'étrépage reste à définir, ainsi que la destination des produits exportés L'EPL peut-il y faire pâturer des moutons de race « landes de Bretagne » dont il dispose, La question des clôtures, de la sécurité et du suivi reste posée.

Montage du dossier et mise en place du contrat :

- L'ONF et l'ICIRMON se chargent de la partie administrative du dossier, en lien avec le comité de pilotage du site qui doit se réunir en début d'année 2009.
- L'EPL réalise le bilan des travaux et pourra être invité au comité de pilotage pour en présenter les résultats, afin d'orienter la discussion sur le futur contrat N 2000.



Annexes :

Espèces animales citées dans le texte ou présentes à l’étang d’Ouée (liste non exhaustive à compléter) : nom vernaculaire et *nom scientifique*

- poissons :

- Brochet - *Esox lucius*
- Carpe - *Cyprinus carpio*

- Amphibiens

(source : Société Herpétologique de France

http://www.societeherpetologiquefrance.asso.fr/liste_espece.php)

Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768) - Triton alpestre

Lissotriton helveticus (Razoumovsky, 1789) - Triton palmé

Lissotriton vulgaris (Linné, 1758) - Triton ponctué

Salamandra salamandra (Linné, 1758) - Salamandre tachetée

Triturus cristatus (Laurenti, 1768) - Triton crêté

Triturus marmoratus (Latreille, 1800) - Triton marbré

Hyla arborea (Linné, 1758) - Rainette verte

Bufo calamita Laurenti, 1768 - Crapaud calamite

Bufo bufo (Linné, 1758) - Crapaud commun

Pelophylax kl. esculentus (Linné, 1758) - Grenouille verte

Pelophylax lessonae (Camerano, 1882) - Grenouille verte de Lessona

Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771) - Grenouille rieuse [Introduite dans la plus grande partie de la France]

Rana dalmatina Bonaparte, 1840 - Grenouille agile

Rana temporaria Linné, 1758 - Grenouille rousse

- Oiseaux

(source des noms : LPO ligue pour la Protection des Oiseaux - liste des oiseaux du paléarctique occidental http://www.lpo.fr/oiseaux/lopo/doc/ListePO_2007.xls)

STATUT EN FRANCE				Français	Scientifique
Cat.	N	M	H		
AC	NS	M	H	Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>
A		M	H	Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>
A	NO	M	H	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>
A	N	M	H	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>
A	N	M	H	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>
AC	N	M	H	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
A	N	M	H	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>
A	N	M	H	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>
A	N	M	H	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>
A			HR	Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>
A		M	H	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>
A	N	M	H	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>
A	N	M	H	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>
A	N	M	H	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
A	N	M	H	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>
A	NR	M	H	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>
A	N	M	H	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
A	N	M	HR	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>
A	N	M		Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
A	N	M	H	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
A	N	M	H	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>
A	N	M	H	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>
A	NR	M	HO	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
A	NS	M	H	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>

EPL de Saint-Aubin du Cormier – bilan des travaux étang d'Ouée – Novembre 2008

A	N	M	HO	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>
A	NS	M	H	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>
A	NS	M	H	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>
A	N	M	H	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>
A	N	M	HO	Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>
A		M	H	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>
A	N	M	H	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>
A		M	H	Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>
A	NO	M	H	Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>
A	NO	M	H	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>
A		M	H	Bécassine sourde	<i>Lymnocyrtus minimus</i>
A	NR	M	H	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
A	N	M	H	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>
A		M	H	Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>
A	N	M	H	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>
A		M	H	Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>
A		M	H	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>
A		M	HO	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>
A	N	M	H	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>
A	N	M	H	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>
A	N	M	H	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>
A	NS	M	H	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>
A	N	M	HO	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>
A	N	M	H	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
A	N	M	H	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>
A	NS	M	H	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>
A	N	M	H	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>

Les espèces qui ont été observées en France sont caractérisées par leur catégorie A, B, C, D ou E et leur statut global : espèce nicheuse, migratrice ou hivernante.

Catégories de la Liste des Oiseaux de France :

Catégorie A : espèces présentes à l'état sauvage en France métropolitaine y compris la frange maritime (Zone Economique Exclusive), observées au moins une fois depuis 1950 et dont l'origine naturelle est considérée comme la plus probable au moins pour un individu.

Catégorie B : espèces observées à l'état sauvage sur la même aire géographique, mais qui n'ont pas été revues depuis 1950.

Catégorie C : sont rassemblées dans cette catégorie

- les espèces introduites ou échappées de captivité en France métropolitaine depuis plusieurs années, qui ont fait souche et dont au moins une population se maintient par reproduction en milieu naturel, indépendamment d'éventuels apports supplémentaires d'origine humaine.
- les espèces introduites ou échappées de captivité hors de France, qui répondent aux mêmes critères (qui sont donc inscrites en catégorie C dans leur pays d'origine), et qui sont observées en France lors de leurs déplacements spontanés.

N : espèce nicheuse en France

NS : espèce nicheuse dont la majeure partie de la population est sédentaire

M : espèce observée pendant la période de migration ou en déplacements erratiques, en dehors de la période de nidification et en dehors de la période hivernale

H : espèce observée pendant la période hivernale en France (début décembre à fin février). NS est associé à H lorsque la population sédentaire locale est enrichie d'hivernants en effectifs significatifs

R : espèce rare, mais observée chaque année, dont les effectifs annuels en France sont inférieurs à une centaine d'individus

O : espèce occasionnelle ou soumise à des invasions exceptionnelles, quels que soient les effectifs

Mammifères :

- o Ragondin - *Myocastor coypus*
- o Sanglier - *Sus scrofa*